

Une assemblée générale pas ordinaire pour les dyslexiques

PUBLIÉ LE 22/09/2012

Réagir

<http://www.lavoixdunord.fr/region/une-assemblee-generale-pas-ordinaire-pour-les-dyslexiques-jna28b0n704740><http://www.lavoixdunord.fr/region/une-assemblee-generale-pas-ordinaire-pour-les-dyslexiques-jna28b0n704740>

Share on rss

<http://www.lavoixdunord.fr/forward?path=node/704740&height=470&width=400>

| **LEZENNES** | C'est quoi, la dyslexie ? Qu'est-ce qu'on peut faire pour aider son enfant ?



- 
- - A +

Et comment ça marche à l'école ? Plein de questions qui ont été posées, vendredi soir, lors de l'assemblée générale de l'association de parents d'enfants dyslexiques, l'APEDYS, à la salle Familia.

Une AG qui commence, comme toutes les autres, par aborder son rapport moral et son bilan financier et les différentes questions liées à l'organisation. « Qui prend les appels téléphoniques ? », « Qui répond aux demandes d'informations par mail ? », « Qui gère la comptabilité de l'association ? », « Y a-t-il de nouveaux membres qui souhaitent s'investir ?

». Attention, Madame Coisne, la présidente, va bientôt passer le relais. « Y a-t-il des volontaires ? ».

Les bénévoles sont précieux pour l'association qui lance un appel. Elle rappelle la mission d'information de l'association auprès des familles

mais aussi des professionnels, enseignants principalement et médecins parfois, pour répondre à leurs demandes.

Les uns et les autres sillonnent le département pour rencontrer les classes de la maternelle au lycée. Il est important de favoriser le dépistage précoce pour permettre l'accès aux soins et au suivi. Il ne faut pas confondre dyslexie avec déficience et retard ni fainéantise. Le but est de favoriser l'accès à l'échange, aux apprentissages et à l'autonomie pour favoriser le bonheur et l'épanouissement des Dys.

Et comme cette assemblée générale n'est pas le seul objectif de la rencontre, Dominique Crunelle, orthophoniste et chercheur, prend ensuite la parole pour présenter son travail. Elle répond également aux questions des parents. Ces derniers expriment leurs interrogations en ce qui concerne l'aide à amener à leurs enfants, leur souffrance parfois face à l'incompréhension à laquelle ils peuvent se heurter.

« Comment faire quand c'est de la rééducation après l'école, qu'on mange en famille et qu'on est encore en train d'aider notre fils à faire ses devoirs à 23h ? », « Comment l'enfant trouve-t-il du temps pour lui, pour vivre sa vie d'enfant ?

», « Est-ce que l'orthographe est vraiment si important face à la dyslexie ? », « Comment reconnaître et faire reconnaître les apprentissages de l'élève dyslexique ? », « Comment l'enseignant peut-il gérer cette problématique dans une classe de 30 ? », « Comment faire en sorte que l'enfant abonné au zéro ne se décourage pas ?

». Dominique Crunelle a créé un outil intéressant, le PIAPEDE, protocole d'identification de l'aménagement pédagogique correspondant à un élève en difficulté à l'écrit. Il s'adresse aux enseignants pour les aider à déterminer les besoins en terme d'aménagement des examens et concours.

- M. D. (CLP)

Vous voulez en savoir plus ? Consultez le site : <http://www.apedys.org/>, appelez le 03 20 05 18 75, notez sur votre agenda les conférences gratuites de la journée des Dys « Prévenir pour limiter l'impact des troubles Dys » mercredi 10 octobre : infos et inscription obligatoire sur <http://journeesdys5962.fr/> Ou, si vous cherchez un moyen plus ludique de découvrir ce que sont la dyslexie, la dysphasie, la dysorthographe, vous pouvez d'ores et déjà réserver votre soirée du vendredi 23 novembre pour voir la pièce de théâtre « La vie entre les mots », à Erquinghem sur Lys, salle Ercanscène, à 20 h.

C'est l'histoire d'un petit Benjamin dyslexique qui voulait devenir « écrivain de livres ». L'entrée est gratuite sur réservation à dys.chris@sfr.fr

La Voix Du Nord